

BULLETIN MUNICIPAL

DULLIN



n°41
Janvier
2019



Sous l'œil du Follaton Changements

Ils m'ont tourné le dos durant six mois. Peut-être les avez-vous remarqués ces trois randonneurs, assis à mes pieds, en train de discuter sur un banc de la place. Quand j'annonce « Ils m'ont tourné le dos », ce n'est pas tout à fait exact, car de dos, ils n'en avaient pas ! Ils n'étaient formés que du bas, le haut était constitué de boucles colorées et fleuries, pour mon plus grand plaisir et celui de beaucoup de passants qui se positionnaient autour d'eux et mettaient l'œil devant le viseur pour emporter un souvenir. Oui, nous avons tous apprécié cette compagnie d'êtres sans tronc, bien ancrés dans les quatre coins du village durant tout l'été et l'automne. On ne sait d'où ils ont débarqué ni où ils sont repartis, mais leurs concepteurs ont eu l'imagination féconde. Ma surprise n'a pas été de ne pouvoir faire la conversation avec eux, mais bien de me questionner sur leur drôle d'allure. Jamais du haut de mon observatoire je n'avais vu pareil spectacle. Pourtant, il y a belle lurette que je lorgne ce qui bouge ; je me suis fait à toutes les modes, habitué à tous les styles, mais des êtres sans tronc c'est du jamais vu !



Tout change !

Voyez la dame du bureau de la mairie : eh bien après trois décennies de petits clins d'œil le matin en arrivant, elle me quitte. Heureusement : le vide qu'elle a laissé est comblé par une autre dame que je ne connais pas encore bien. Pour ne pas trop me perturber, garder un peu de continuité, les verres sur les yeux sont conservés, dans une belle transition. Ils me rappellent son souvenir.



Lors de mes sorties matinales, pendant les beaux jours, j'ai cru que ma vue se brouillait. Les couleurs des champs et des lisières s'estompaient, recouvertes par un vilain gris sorti d'une misérable palette. Les plantes criaient soif, la rosée du matin ne perlait plus. Dans la fontaine du haut du village, seuls quelques insectes s'humectaient encore au filet d'eau devenu goutte à goutte. Où est-il le temps où le bétail s'abreuvait quotidiennement dans ce bassin ?

Tout change !



Tenez : le nom de notre village aurait pu prendre des ailes. En fait, le nom « Dullin » aurait été conservé à l'entrée du village avec un sous-titre « Commune d'Ayn-Dullin ». On aurait fondu tous les éléments de l'administration des deux mairies dans un appareil adapté, mixé le tout ou plutôt mutualisé comme il est approprié de dire. La fusion de tous ces éléments aurait produit un nouveau minerai compact, brillant, souple et résistant, qui aurait formé le creuset d'une nouvelle vie. Vous le savez comme moi, le processus n'a pas fonctionné. Pourtant, à gambader de part et d'autre des limites de ces deux communes, je ne vois guère de différences ; l'air que l'on respire est sensiblement le même, en principe dépourvu de fumées d'un côté comme de l'autre.

Tout ne change pas !

C'est dans des fumées toxiques, sous des déluges de feu qu'il y a cent ans, trente-trois jeunes dullinois ont été engloutis, anéantis par les tirs et les explosions, happés dans l'enfer de la Grande Guerre. 11 novembre 2018 : grand moment de mémoire pour des jeunes d'aujourd'hui qui ont partagé le vécu des poilus et rappelé à voix haute leur terrible destinée. Chemins de mémoire, chemins de transmission pour que ne se reproduise plus l'effroyable. Là aussi il faut espérer un changement pour que le mot Paix ne soit pas une lointaine illusion mais une large avenue empruntée par tous les peuples.



Parmi les multiples activités organisées par les bénévoles de la bibliothèque, l'arrêt de la « philomobile » juste à mes pieds m'a valu un décollage des neurones, qui tournent généralement au ralenti. Et me voilà parti à pousser une réflexion lors d'un atelier de pratique philosophique. Vous avez sans doute une petite idée sur le thème choisi, non ? Des questions pour vous éclairer : les évolutions technologiques poussent-elles notre société à sa perte en créant des besoins perpétuels ? Citons Pascal : « J'ai dit souvent que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne savoir demeurer au repos dans une chambre ». Faut-il apprendre à changer ? Qu'apprend-on en changeant... ?

Je vous rassure : réfléchir ne m'a pas fait de mal et l'art de penser est à la portée de tous, la preuve ! Je vous souhaite de belles pensées et beaucoup d'échanges.

bonne et heureuse année 2019 !

sommaire

Edito	page 1
CCLA	page 2
Bibliothèque	page 4
PLU	page 4
Fusion communale	page 5
Portraits de Dullinois	page 6
Territoire	page 8
Changements	page 9
Vivre ensemble	page 10
Urbanisme	page 12
Etat-civil	page 13
Agenda	page 13
Aides au logement	page 14
Exposition	page 16
Conseil jeunes	page 17
Elections	page 18
RESA	page 19
Sauveteur aquatique	page 20
Côté pratique	page 20
Le comité des fêtes	page 21

Station d'épuration



Comme vous le savez la station d'épuration intercommunale a près de 40 années et, si elle répond encore de justesse aux besoins actuels, elle ne pourra plus le faire, compte-tenu de l'augmentation de la population et des performances d'épuration devenues de plus en plus exigeantes. Sans compter les gros désagréments dus aux odeurs nauséabondes qui s'en dégagent régulièrement.

La CCLA a donc engagé les démarches pour renouveler cette station et a confié au cabinet Merlin de constituer le projet de renouvellement de la station. Deux sites d'implantation ont été envisagés et celui où se trouve la station actuelle présentait la meilleure option, même s'il fallait relever le défi de créer

une nouvelle station tout en maintenant le fonctionnement de l'ancienne pendant les travaux.

Leurs premières estimations se situaient aux alentours de 3 millions d'euros.

Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Après étude des offres et négociation, l'entreprise Sade/Fontaine a été retenue pour un montant final de 3,3 millions d'euros.

Les travaux dureront au moins 6 mois et doivent commencer au printemps.

Le plan de financement prévoit une participation d'un tiers du Département, un tiers de l'Agence de l'Eau, un tiers CCLA dont, environ un tiers en autofinancement et 2/3 en emprunt.

Déplacement doux

Après la réalisation de la voie verte le long de la rive-est, la mise en place de box sécurisés, et d'arceaux (à venir), la CCLA étudie le prolongement de la voie dédiée côté ouest, du Sougey jusqu'au Gué des Planches.

Par ailleurs, elle participe activement aux démarches pour que la desserte en TER entre St André le Gaz et Chambéry retrouve toute son amplitude, dès les travaux de la gare de la Part Dieu terminés.

Projet de territoire

Le conseil communautaire s'est lancé dans une réflexion prospective pour essayer d'imaginer ce que pourrait ou devrait être notre territoire dans 10 ou 20 ans.

Une « photographie » de l'état actuel est consultable sur le site internet de Dullin.

Les habitants seront invités à faire remonter leurs idées lors de « cafés-débats » qui seront organisés au printemps.

Un premier temps ouvert à tous est prévu à **Novalaise le 8 février** prochain. Comptant sur votre présence au plus grand nombre.

COULEURS LAC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

CCLA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Quel territoire à l'horizon 2030 ?

CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR !
Aiguebelette-le-lac, Attignin-Oncin, Ayn, Dullin, Gerbaix, Lépin-le-lac, Marcieux, Nances, Novalaise, Saint-Alban de Montbel.

VENDREDI 8 FEVRIER 2019
dès 16h30 et jusqu'à 21h30 - Salle Polyvalente de NOVALAISE

FORUM CITOYEN

Venez exprimer vos attentes, vos envies, vos idées pour construire le projet de territoire de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette : ateliers artistiques de découvertes, mini-conférences, tables rondes, animations !

CCLA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

CCLA, Maison du Lac, 572 route d'Aiguebelette, 73 470 Nances.
04 79 28 78 64, ccla@ccla.fr, www.ccla.fr
Ouverture : lundi-jeudi : 8h30 à 12h30 & 13h30 à 17h00,
vendredi : 8h30 à 12h30 & 13h30 à 16h00

AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES



Déchets / Espaces verts

Pour optimiser la gestion des déchets verts, une expérience de dépôt sur plusieurs sites du territoire va commencer en 2019. Dullin s'est porté candidat pour la création d'un espace dépôt collectif sur la commune. A côté de l'aire de jeux, une plate-forme va être aménagée pour recevoir les branchages des particuliers.

Quand la quantité sera suffisante, un broyeur viendra réduire ces branches en plaquettes lesquelles seront laissées à disposition des habitants pour pailler leurs jardins, parterres...

Quand l'opération sera engagée, nous vous détaillerons le fonctionnement par le Dull'info ou une réunion publique organisée par la CCLA.

Toujours dans la thématique déchets, une démarche avec nos jeunes en service civique a été entamée cet été pour des composteurs collectifs, notamment pour le chef lieu. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître en mairie, nous cherchons à la fois les meilleurs emplacements et des « référents » pour la bonne gestion.

L'école va également se saisir de ces enjeux en installant des carrés de jardin en plessis de châtaignier dans la cour.

NOUVEAUX HORAIRES

à compter du 8 janvier 2019 :
 - Mercredi 10h00 - 12h00
 - Jeudi 10h00 - 12h00
 - Vendredi 17h00 - 19h00

Bibliothèque

Quelques temps forts en 2018 :

- **Passage à Dullin de la PHILOMOBILE :**
Le 20 octobre 2018 atelier philo « Pourquoi voyager » animé par Laurence Bouchet
- **MA BIBLIOTHÈQUE EN FÊTE :**
lecture et animation autour du plaisir de lire animé par Laure Hurstel le 10 novembre 2018

A venir en 2019 :

- **CHAT NOIR, CHAT BLANC :**
animation pour l'opération premières pages
Le 17 janvier et le 21 mars à 10h00 :
lecture pour les enfants de 0 à 3 ans.
Le 31 février et le 18 avril à 10h00 :
lecture pour les enfants à partir de 5 ans.
- **LA NUIT DE LA LECTURE**
Le 19 janvier 2019 de 18h00 à 21h00 à la salle de la cheminée lectures autour d'un bol de soupe et de quelques douceurs...
Lecture d'album, kamishibai... pour les enfants.
Lectures diverses pour les adultes.
Faites nous partager vos lectures.
Apportez votre soupe préférée...



Plan Local d'Urbanisme

En 2018, le travail sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a continué. Vous pouvez trouver les éléments présentés en conseil municipal ou en réunion publique sur le site de la commune : <http://www.dullin.fr/urbanisme-2/plu/>

Nous avons délibéré sur les orientations générales

du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) le 19 juillet 2018 et sommes actuellement en train d'en faire la traduction réglementaire. Ce travail devrait vous être présenté en **réunion publique le 15 mars 2019 où nous vous donnons RDV à 18h30 à la salle des fêtes.** Une délibération en Conseil interviendra par la suite pour marquer l'arrêt du projet.

Puis viendra le temps de la consultation des personnes publiques associées et de l'enquête publique pour 6 mois environ. L'approbation du PLU devrait intervenir en octobre 2019.

FUSION OR NOT FUSION ?

Lettre à Ayn

*O Ayn,
O très cher voisin
Pourquoi avoir décliné notre fusion
Alors que tout invitait à l'union
Certains diront que nous avons des gîtes
Alors que chez vous « ça cogite »
D'autres diront que nous avons une auberge
Et que chez vous ça « gamberge »
Pour l'identité, ce qui est certain,
C'est notre passé agricole commun,
C'est notre présent scolaire commun.
Tout comme des projets
Ou des emplois partagés.
Personne n'aurait pris l'ascendant
Nous avons le même élan
Après avoir voté,
Tu préfères ne pas fusionner...*

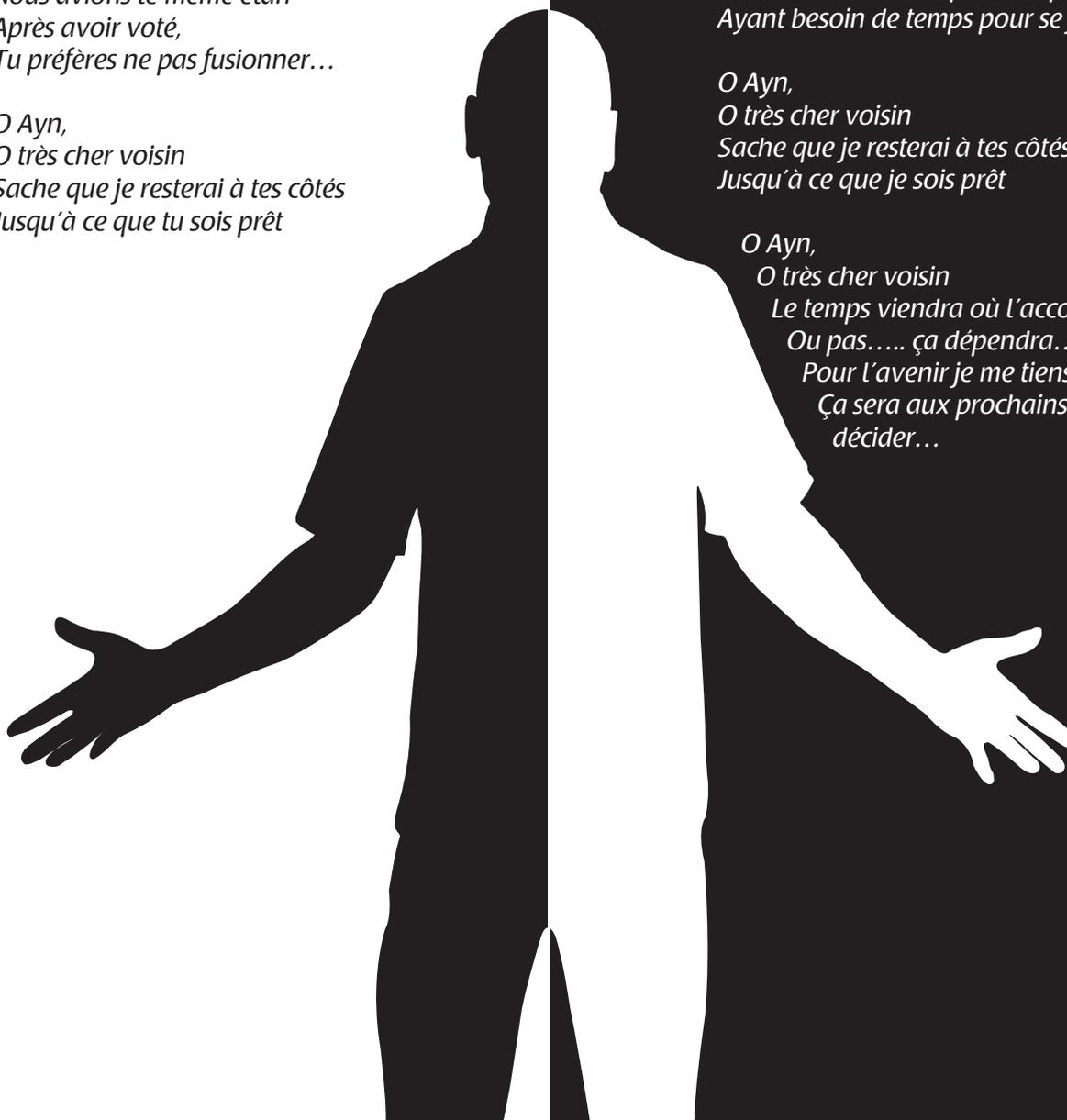
*O Ayn,
O très cher voisin
Sache que je resterai à tes côtés
Jusqu'à ce que tu sois prêt*

Lettre à Ayn

*O Ayn,
O très cher voisin
Tu as décliné la proposition
De faire notre association
Je t'avoue, je suis soulagé,
Pas sûr que je fus prêt
Ce n'était pas dans mon programme
C'aurait pu tourner au mélodrame
Tu as pris cette décision
Rassurant ainsi certaines opinions
Ils veulent rester seuls
Comme voulaient nos aïeux
Ou se marier plus gros
Espérant gagner au loto
Ou ne se sentant simplement pas prêt
Ayant besoin de temps pour se faire à l'idée*

*O Ayn,
O très cher voisin
Sache que je resterai à tes côtés
Jusqu'à ce que je sois prêt*

*O Ayn,
O très cher voisin
Le temps viendra où l'accord fleurira
Ou pas..... ça dépendra....
Pour l'avenir je me tiens à tes côtés
Ça sera aux prochains élus d'en
décider...*



Portraits de Dullinois

Florence Chalifour

Il y a 14 ans, nous recherchions une maison à la campagne et surtout une école à taille humaine, avec une cantine-garderie. Malgré une visite sous la neige nous avons eu tout de suite le coup de cœur pour cette maison de Vergenucle ; nous nous y sentions bien et trouvions un charme certain à Dullin.

Maman de deux garçons, j'ai élevé mes enfants à temps plein. Dire qu'il y a eu des moments difficiles, quand le brouillard s'éternisait et qu'on n'y voyait pas clair de la journée. Heureusement, la Cagnotte des Mômes m'a offert la possibilité de sortir et permis des relations fortes. L'intégration s'est produite petit à petit, complétée par les activités proposées par l'AEL.

Quand j'ai perdu mon mari, très brutalement, les enfants étaient encore petits. Une grande solidarité s'est mise en place autour de moi, par le biais des voisins ou des amies. J'ai ressenti que les épreuves montrent vraiment sur qui on peut compter. Malgré l'éloignement de nos 2 familles, je me suis sentie entourée et en sécurité affective. Je ne me sens jamais seule à Dullin. Il y a toujours une visite à faire, un coup de main à donner, quand je suis disponible.

Mon grand plaisir est celui de la marche, voir courir mon chien dans les prés. Aux beaux jours nous profitons au maximum de notre beau lac en retrouvant les amis à la plage. Membre active de l'Eglise Protestante, je partage les valeurs chrétiennes de tolérance, d'accueil et de paix. J'essaie de les vivre au quotidien et de les enseigner à mes enfants.

La proximité de la gare de Lépin nous facilite les déplacements sur Chambéry en car ou en train. Avec mes enfants, nous avons fait le choix d'un vélo électrique, qui permet une belle autonomie à chacun pour ses rencontres ou ses activités.

Aujourd'hui, j'ai pu grâce à la résilience et au temps surmonter mes épreuves. Je peux envisager de nouveaux projets personnels ou professionnels.



La famille Mellul



Marie Mellul

Je connais Dullin depuis toujours... Mes parents venaient (et viennent toujours !) rendre visite à des amis chers qui passent leurs week-end et leurs vacances à Dullin. J'ai donc de vieux souvenirs ; je me revois par exemple acheter des bonbons à la petite épicerie sur la place de l'église, ou aller chercher le lait et les œufs dans la ferme des adorables Henri et Jeanne Girerd. Je n'aurais pas imaginé que trente ans après, j'allais devenir leur voisine !

En effet, mes parents, tombés amoureux de Dullin grâce à leurs fameux amis, ont acheté la maison mitoyenne de celle des Girerd il y a maintenant vingt ans. Leur vie a fait qu'ils ont dû quitter Dullin, et c'est à nous qu'ils ont alors revendu la maison ! Nous y sommes arrivés avec notre petit bébé de trois semaines, Sarah, qui a maintenant six ans et demi et apprend à lire en CP à l'école du village. Son petit frère Simon, lui, a fait sa rentrée en petite section cette année. Avant d'être en âge d'aller à l'école, nos enfants ont fréquenté, dès leurs ouvertures, les crèches de Novalaise, puis de Lépin, et nous mesurons bien la chance que nous avons eu de trouver ces deux équipes si investies.

Antoine Mellul

Ma femme m'a fait connaître le village de Dullin il y a une vingtaine d'années, un village tranquille et plein de charme comme nous le confirment les gens de passage. Nous avons tous les deux vu arriver avec plaisir des couples de nos âges et leurs enfants. La maison Montigon juste en face, que nous avons longtemps connue inhabitée, accueille aujourd'hui deux familles. Au bout de l'impasse du Fourchet un nouveau chantier d'envergure est lancé, une autre famille va s'installer. Tout récemment un couple a également choisi Dullin et décidé de rénover la maison de nos chers voisins disparus, Jeanne et Henri. Nous voyons bien l'attractivité de cet Avant-Pays Savoyard, nous ne nous y sommes pas installés par hasard !

Nous aimons les paysages préservés, nous bénéficions notamment de la proximité des sentiers dont le GR qui passe devant notre porte ! Nous allons chercher des trompettes et des châtaignes, et les enfants adorent suivre les bidons de lait du sentier du Follaton.

Nous sommes sensibles au charme de cette campagne mais nous apprécions tout autant ce que les habitants engagés en font : les élus comme les membres des associations défendent à la fois ce lieu et les personnes qui l'habitent ; et nous nous retrouvons dans la sensibilité environnementale et sociale qui plane sur la commune. Nous sommes heureux quand nous pouvons participer à cet effort. Marie, par exemple, fait partie de l'équipe de la Cagnotte des Mêmes (sou des écoles) depuis deux ans, association qui propose des actions afin de soutenir financièrement les projets scolaires, mais aussi de créer du lien entre les parents d'élèves. De mon côté j'ai proposé, en tant que salarié d'une association qui agit en faveur de la transition énergétique, ma participation au projet de rénovation énergétique des gîtes communaux.

Si nous avons choisi ce lieu de vie et que nous y sommes attachés, c'est parce qu'il est à la fois préservé, et bien connecté aux centres urbains de Chambéry ou de Lyon. Nous espérons sincèrement qu'il le reste ... Je suis un usager quotidien du train et notre vie de famille serait fortement impactée par une quasi disparition de la desserte à partir de Lépin.

Nous habitons à la fois dans une charmante campagne, et en même temps nous profitons facilement de l'agitation culturelle des plus grandes villes, mais nous savons cet équilibre fragile...

• Nous ouvrons nos colonnes au collectif qui s'est constitué pour défendre une desserte appropriée du territoire par les TER •

Histoire d'un lâche abandon



Depuis quelque temps, fleurissent de jaune les ronds-points de nos régions. Légitime ou pas, là n'est pas la question, ce qui choque c'est la nécessité de devoir agir pour pallier au manque de concertation et d'écoute de la part de nos institutions.

Cela est encore vérifié avec la suppression des trains TER entre Chambéry et Lyon. Depuis le 9 décembre les trains sont remplacés par des bus ou ...pas, cela sans préavis ni consultation des voyageurs ou des élus locaux. Le motif invoqué : travaux à Lyon pour l'extension du réseau. Très bien, mais pourquoi ces travaux obligent-ils à nous supprimer 75 % de nos rames TER alors que toutes les autres lignes régionales ne sont impactées qu'à 20 % ? Pourquoi une telle discrimination ?

L'avant pays Savoyard ne mérite donc pas autant d'attention que les autres territoires. Sommes-nous des bannis, des mécréants, des pestiférés peut-être, pour que nous soyons traités de la sorte, avec mépris et parfois une certaine suffisance insupportable ?

NON, messieurs les décideurs, nous sommes le ferment de ce territoire à vos yeux sans importance, pour lequel vous n'avez pas su mesurer l'importance de nos déplacements quotidiens.

Depuis ce mois de décembre un collectif de citoyens s'est créé pour exiger le retour des trains en avant pays savoyard, que les dessertes de Lépin et Pont de Beauvoisin soient assurées avec le cadencement fiable permettant les correspondances à Chambéry, Lyon ou Bourgoin, pour les salariés, les scolaires et les étudiants, et tous ceux pour qui notre territoire est un lieu de VIE.



Le 18 décembre, a eu lieu une réunion à Pont de Beauvoisin, 200 personnes étaient présentes au côté du collectif, des élus de proximité avaient tenu à être avec nous. Les représentants de la région

nous ont "offert", pas pour Noël, mais pour le 8 février 2019, 4 trains directs (2 dans chaque sens) + 4 trains non directs « bricolés » à des heures qui ne correspondent pas tous, loin de là, aux besoins et attentes des voyageurs de Lépin et Pont. Nous sommes loin du compte ; il faut que la Région aille plus vite et plus fort !

Après les mobilisations des 2, 5, 12 et 18 décembre, avec les signatures de la pétition par plus de 3500 personnes, il faut se mobiliser davantage encore. Mardi 15 janvier un appel à rassemblement sera lancé pour faire pression sur l'exécutif régional afin qu'il cesse de mettre à mal nos vies. RDV à 11h devant la salle du Phare (Chambéry) à l'occasion de la rencontre sur la mobilité en présence de Martine Guibert, vice-présidente déléguée aux transports de la Région.



Crédit: photos@info-pla.fr

Le collectif se réunira début janvier pour se structurer et étudier les actions à mener auprès des décideurs.

Rejoignez-le, soutenez-le par votre présence à leur côté, participez à la prise de décisions, apportez votre soutien financier, parlez autour de vous de votre mécontentement, rester en contact par le lien internet : dutrainenavantpays73.

Soyons tous des "MANDRINS" !

GARDEZ LE CONTACT :

<https://dutrainenavantpays73.wixsite.com/website>

Le Collectif du Train en Avant Pays.

Changements

Tout change Mr le Follaton ? Il paraît que la Vie est changement ?

Ces derniers temps, nous pouvons donc vous assurer que la Mairie de Dullin est en Vie ! Avant de faire un bilan du mandat l'année prochaine, nous pouvons déjà faire le constat que nous avons vécu de nombreux et profonds changements : entre le départ de Michel Chapuis et celui de Patricia Marcel, c'est une page de plus d'une dizaine d'années de vie commune qui se tournait.

Le changement de façades de nos gîtes 21 à 25 semble anecdotique à côté mais l'image qu'ils renvoyaient et le renouveau insufflé marque aussi une évolution d'époque...

Les lois qui nous tombent dessus comme le ciel sur la tête ne nous avaient pas été exposées avant les élections... Dur d'anticiper ce à quoi, nous allons être mangés (baisse des dotations, RIFSEP, ADAP, etc.). C'est à l'équipe en place d'intégrer ces changements pour faire et vivre avec au mieux.

Nous avons envisagé de nous saisir de l'outil « commune nouvelle » pour faciliter la gestion de l'école surtout mais aussi pour optimiser le travail administratif et technique. Le conseil d'Ayn en a décidé autrement, nous finirons le mandat comme nous l'avons commencé : élus sur Dullin !

D'ailleurs, à Dullin, l'équipe aussi vit ses propres changements : Lorène ABBA a rapidement (2015) trouvé un travail lui imposant un retrait de son engagement au conseil de Dullin puis cette fin d'année 2018 c'est Sylvie BERTHET, adjointe aux finances, qui a présenté sa démission. Entre ses nouveaux engagements professionnels et sa mécontente sur la gestion communale, elle a préféré changer d'orientation... Nous lui souhaitons bonne route mais nous finirons le mandat sans elle, et pour l'instant, réduits à 9. Un nouvel adjoint devrait être nommé lors du conseil de Janvier.

A nous d'intégrer les aléas de la Vie mais aussi de la Vie politique nationale, régionale, départementale, intercommunale et locale pour mener la barque Dullin à bon port. Comment bien vivre avec les évolutions et être constant dans le changement, c'est tout le mal que les élus locaux se donnent au quotidien, en espérant servir le mieux possible le bien commun.

Avec les orages, les changements de vent, les phares qui éclairent à gauche ou à droite, nous gardons le cap et menons tout doucement Dullin vers le changement.



Vivre ensemble

Jusqu'à ce jour les ronds-points qui morcellent nos routes sont apparus, à beaucoup d'entre nous, comme des manifestations du gaspillage des fonds publics, sans avoir, dans beaucoup de cas, d'utilité évidente.

Et bien c'est faux, ce sont devenus, grâce aux « gilets jaunes » des lieux de rencontre et même parfois des lieux de vie. Ils ont su retrouver dans un monde de contraintes, déshumanisé, qui croule sous les règlements, les procédures et les contrôles un espace d'expression où le citoyen a retrouvé sa liberté et sa responsabilité.

C'est cet exemple qui devrait nous donner l'envie de revitaliser nos villages et leur faire retrouver une partie de ce qu'ils étaient avant la voiture et le virtuel. S'appuyer sur la géographie de la commune et ses trois principaux groupes d'habitat Vergenucle, le Guicherd, le Chef-lieu pour organiser des rencontres régulières : apéritifs, casse-croûtes ou fêtes à tour de rôle.

Etre Dullinois hier relevait plus de l'endroit où l'on était né, où l'on a grandi alors qu'aujourd'hui il s'agit d'un choix, volontaire bien souvent, ou dicté par des intérêts professionnels, sociaux ou économiques. Ces deux origines ne s'opposent pas.

« Vivre ensemble » qui était le slogan des élections, ce n'est pas seulement respirer le même air, contempler le même paysage, c'est se rencontrer et réaliser des actions en commun. Chaque Dullinois est concerné. Il appartient à chacun d'être acteur de son territoire.

Le Club des anciens

Vivre ensemble le jour

Voilà un leitmotiv qui revient souvent. Les membres du Club du Charron nous le rappellent. Les modes de vie d'aujourd'hui auraient détérioré les relations simples, naturelles, « normales » entre les personnes.

Les nouvelles technologies sont souvent citées comme source de cette évolution. Des comportements en sont aussi témoins, ou générateurs.

Le milieu rural a été de tout temps un milieu ouvert, sans barrières ni portails. Les gens, les enfants mais aussi les animaux circulaient librement. Quelques Dullinois s'en souviennent sûrement encore.

Cela n'allait d'ailleurs pas sans discussion ou quelque querelle.

Aujourd'hui, à quoi ressemble notre campagne ?

Parfois à une juxtaposition de résidences clôturées où chacun s'enferme croyant ainsi se protéger. Protéger son jardin des génisses voisines, sa pelouse des déjections des chiens errants, sa porte des intrus

Bien sûr, autrefois la majorité des habitants vivait, travaillait sur place. On se surveillait les uns les autres, on s'entraidait ou on s'épiait.

Des vies de « cloisonnées » à la place de vies de « contact »
Des vies de « lien » avec des personnes parfois à l'autre bout du monde

Des vies « distantes » avec ses propres voisins

Chacun a le choix aujourd'hui de se retrancher derrière sa haie, ses écrans, ses certitudes ou bien de regarder au-delà, de rencontrer l'imprévu, voire de rejoindre les initiatives locales, bref d'oser faire du lien et contribuer au fameux « Vivre ensemble ».





La Commune de Dullin a été sollicitée cette année à plusieurs reprises pour résoudre un conflit ou prendre partie. Le maire, comme les adjoints, officiers de police judiciaire, doivent veiller, à travers les pouvoirs de police, à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans la commune. C'est une mission polyvalente dans le cadre strict de la loi pas toujours évidente à tenir pour nous, élus locaux. Les discordes entre voisins sont souvent très délicates à résoudre... (impartialité, intrusion dans la vie privée...). Les assurances protections juridiques voire même, en dernier recours, les tribunaux, peuvent également remplir ce rôle. Le dialogue entre les parties est très souvent la meilleure issue mais parfois impossible car trop tard...

Un conciliateur de justice est également disponible tous les 1ers mardis de chaque mois, gratuitement, à la mairie de Pont de Beauvoisin Savoie. Il permet de rappeler la loi et d'inviter à une conciliation entre les parties. Il semble regrettable d'en arriver là pour le vivre ensemble à Dullin mais les conflits font partie de la vie. Comme le propose le club des Anciens : des fêtes, des casse-croûtes tout au long de l'année, permettent de mieux connaître ses voisins, d'échanger avec eux et de désamorcer à l'avance les conflits naissants.

Alors, c'est décidé, en 2019, tous à l'apéro !

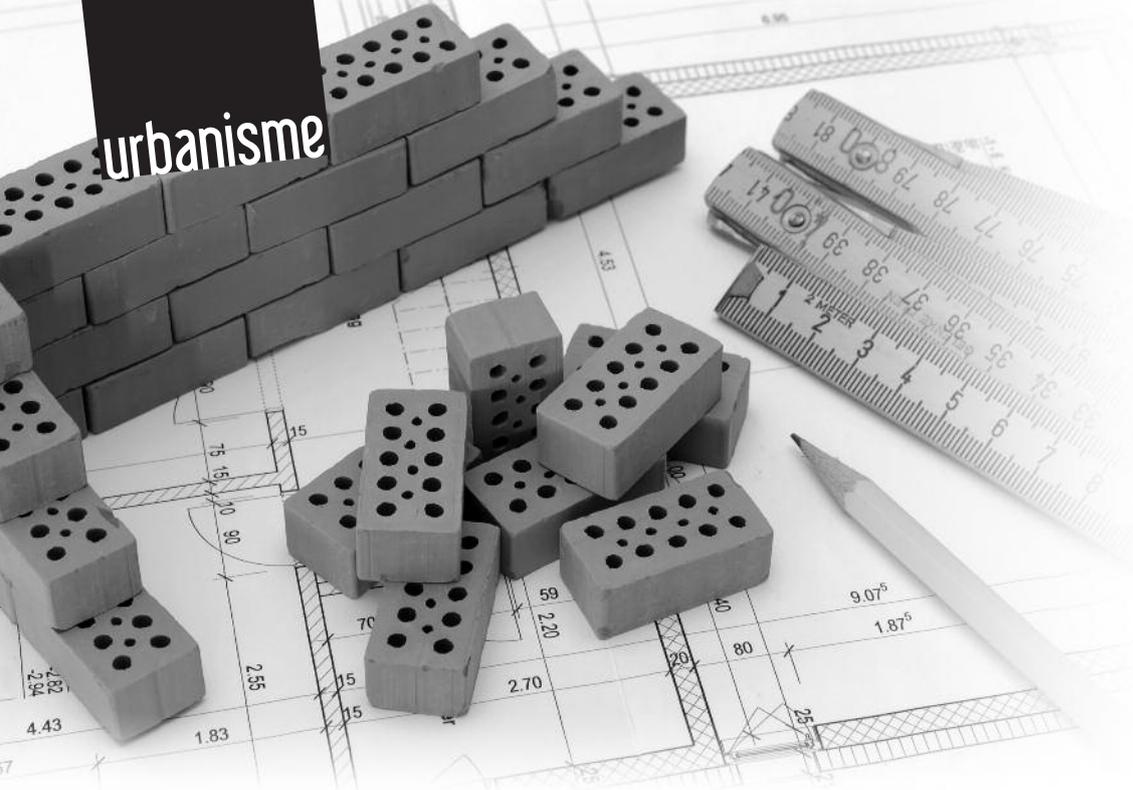


Vivre ensemble la nuit

Phénomène inquiétant, la pollution lumineuse est en augmentation de 94% en une vingtaine d'années. Cette expression « pollution lumineuse » désigne à la fois la présence nocturne anormale ou gênante de lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, la fonge (le règne des champignons), les écosystèmes ainsi que les effets suspectés ou avérés sur la santé humaine (Wikipédia). La commune de Dullin a choisi d'éteindre l'éclairage public à partir de 23 heures jusque 5h du matin et d'éclairer les abris bus grâce à un détecteur de mouvement. Après quelques (nombreux) dysfonctionnements cette année (éclairage du chef lieu et des abris bus intempestifs), le tout devrait mieux fonctionner dès à présent. Nous avons fait reconstruire les lampadaires par l'entreprise qui les a installés et nous devrions retrouver notre ciel étoilé.

La Commune invite les particuliers à limiter les éclairages externes des bâtiments et à mettre en place des dispositifs qui produisent une lumière canalisée, à déclenchement par détecteur de mouvement pour ne pas prolonger l'éclairage. Une réflexion est en cours au niveau du territoire pour obtenir un label «Village étoilé».





Déclarations préalables

CHIRPAZ Guy

552 Chemin de la Roue
Division de parcelle
> Accord le 29/01/2018

ALGA Eric

459 impasse de la Jarnette
Piscine hors sol
> Accord

LES TOTIPOTENTS

245 Chemin de la roue
Modification de façades
> Accord le 09/02/2018

SCI Berlioz

357 route de la Mairie
Véranda
> Accord le 26/02/2018

SARL OFEGA M RICHOU

496 Ch de la Roue
Réaménagement
du bâtiment
> Accord le 19/03/2018

BOIS Jean-Paul

Le Bois
Agrandissement laiterie
> Accord le 21/03/2018

BOIS André

184, route du Guicherd
Abri voiture et fermeture
d'une terrasse couverte
> Accord le 03/06/2018

BEAUVAIS Véronique

371, route de la Mairie
Travaux sur construction
existante
> Accord le 30/07/2018

BOUNOUS Frédéric

343, route de Vergenucle
Création deux ouvertures
de Velux
> Accord le 11/09/2018

VIBOUD Guillaume

897, route de la Bridoire
Démolition et suppression
d'un balcon. Mise en place
garde corps
> Accord le 30/10/2018

POIRIER Éric

32, Chemin de la Crettaz
Création d'un garage
> En cours

BELLEMIN Yannick

1317, route de Vergenucle
Sarking, remplacement
des menuiseries, suppression
véranda pour mur ossature
bois, ravalement de façade,
remplacement garde-corps.
> Accord le 26/11/2018

Permis de construire

NOIRAY Jacky

561 Chemin de la Roue
Véranda
> Accord le 27/02/2018

BOIS Jean-Paul

Le Bois
Tunnels stocks
> Accord le 06/06/2018

M. CHIRPAZ et Mme PORET

Le Guicherd
Construction d'une maison
> Accord le 03/07/2018

OLIVER Gauthier

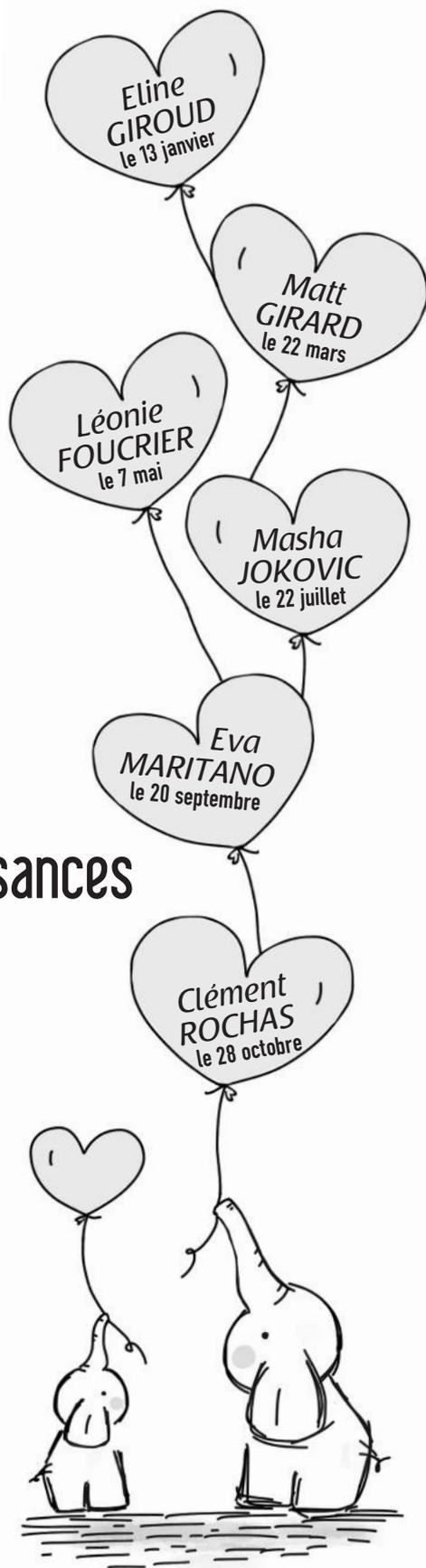
SCI GSCG La Sapinière
Lieu dit "Coppet"
Réhabilitation
d'une ancienne grange
> En cours

FAVRE Mathilde

GUYOT Romain
Les Gabriaux
Construction maison habitation
> Accord le 27/09/2018

BOTTAN Jérémy

Le Château
Garage : modif emplacement
> En cours



Naissances

Décès

Maurice MONTFALCON, le 28 janvier

Gilbert BOVET, le 28 février

Alice GIRERD, le 15 avril

Yvette GONNACHON, le 9 mai

AGENDA

dimanche 20 janvier - 11h

Vœux de la municipalité
Salle des fêtes

samedi 2 février

Soirée dansante costumée
Salle des fêtes
Réservation auprès des membres
du Comité des Fêtes ou au 04 79 36 01 17

vendredi 8 février

Forum citoyen
pour le projet de territoire
Salle polyvalente de Novalaise

vendredi 15 mars - 18h

Réunion publique PLU

samedi 25 mai

apéritif pour fêter les mamans
sur la place du village

dimanche 26 mai

Election européenne

samedi 20 juillet

Cinéma en plein air
sur la place du village

mi-juillet à mi-août

Exposition jardin des Toiles
Salle des fêtes

dimanche 4 août

Fête au village

samedi & dimanche

24 & 25 août

Voyage au Futuroscope

samedi & dimanche

26 & 27 octobre

Boudin à la chaudière
Salle des fêtes

2^{ème} jeudi de chaque mois - 20h

Conseil municipal

ASDER

Lors de permanences décentralisées organisées régulièrement dans les territoires de Savoie, un-e conseiller-ère **Info Energie de l'ASDER** reçoit les particuliers qui ont des questions liées à leur habitat pour améliorer la performance énergétique de leur logement.



Pépinière d'entreprises Pravaz
1 avenue Baron de Coustraz
73330 Le Pont-de-Beauvoisin



Le 2ème lundi de chaque mois :

14 janvier, 11 février, 18 mars,
08 avril, 13 mai, 17 juin,
de 14h00-17h00

Prendre rendez-vous directement au **04 79 85 88 50**

Conseils Info Energie de l'ASDER, gratuits et indépendants



L'ASDER, Espace Info Energie de Savoie, membre du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) est à votre service :

- pour améliorer le confort de votre logement,
- pour vous aider à baisser votre facture énergétique,
- pour trouver en cas de rénovation ou d'installation dans un nouveau logement, des solutions personnalisées en termes d'isolation, ventilation et chauffage.
- pour vous guider parmi les aides financières auxquelles vous avez droit.

L'ASDER, qu'est-ce que c'est ?

L'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables a pour objectif d'accompagner les particuliers et les copropriétés dans leur démarche de rénovation ou de construction de maison.

Membre du réseau FAIRE, l'ASDER, soutenue par l'ADEME, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et les collectivités locales, assure une mission de service public et dispense un conseil gratuit et indépendant des fournisseurs d'énergie et équipement.

Plus d'infos sur www.asder.asso.fr

Infos pratiques ASDER

Conseils téléphoniques de l'ASDER au 04 79 85 88 50
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin.

Sur rendez-vous :

- A la Maison des énergies à Chambéry (ZI Bissy, près du Phare, parking Savoie Expo)
- ou dans les permanences décentralisées

Contact ASDER :

La Maison des Energies, 124 rue du bon Vent, CHAMBERY
Tél : 04 79 85 88 50 - info@asder.asso.fr - www.asder.asso.fr

Aides possibles

Tableau récapitulatif des aides financières pour les particuliers en cas de travaux de rénovation

	TYPE D'AIDE	DÉMARCHE
Aides NON SOUMISES à condition de ressources	La TVA à Taux réduit	Le taux réduit est de 5.5 %. Il est appliqué directement sur la facture
	CITE Crédit d'impôt Pour la Transition Energétique	Mentionner le montant des travaux sur la déclaration d'impôts sur le revenu de l'année suivante
	EPTZ Eco-prêt à taux zéro Rénovation	Dossier à constituer auprès de votre banque avant travaux
	CEE Certificats d'économies d'énergie (prime énergie donnée par les fournisseurs d'énergie)	Comparer les offres (primes énergie de la grande distribution, des fournisseurs d'énergie et des artisans). Démarche à faire avant travaux
Aides SOUMISES à condition de ressources	Habiter mieux ANAH (Agence nationale de l'habitat)	Demande avant travaux . Inscription en ligne sur https://monprojet.anah.gouv.fr/
	Isolation à 1 €	
	Prime coupe de pouce	
	Département de la Savoie Programme TESS 2018	Vérifier auprès de votre collectivité (commune, communauté de communes ou d'agglomération.) la démarche à suivre avant travaux

OPAH

L'OPAH de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse : des aides pour vos travaux de rénovation ! Prolongation de deux ans, jusqu'au mois d'octobre 2020

Des aides financières et des conseils gratuits
L'OPAH permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

Qui est concerné ?

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 46 communes de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse
- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire
- Vous souhaitez faire des travaux

Quels travaux sont aidés ?

- travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergie renouvelables...
- travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- travaux améliorant la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage...

A qui s'adresser ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez-vous à domicile.

manifestations

Exposition de peinture



Jardin des Toiles
en quelques chiffres...



+ de **750**
visiteurs

anniversaire
des **10** ans
de l'expo



1 journée
des peintres &
des artisans



25
pantafleurs
dans tout le village





1
arbre magique



60
mugs des 10 ans



Vous pouvez également consulter la page Facebook "jardin des toiles DULLIN" dédiée à l'exposition et retrouver toutes les photos et renseignements tout au long de l'année.

+ de 40
artistes
exposants



intercommunalité

Conseil Intercommunal Enfants



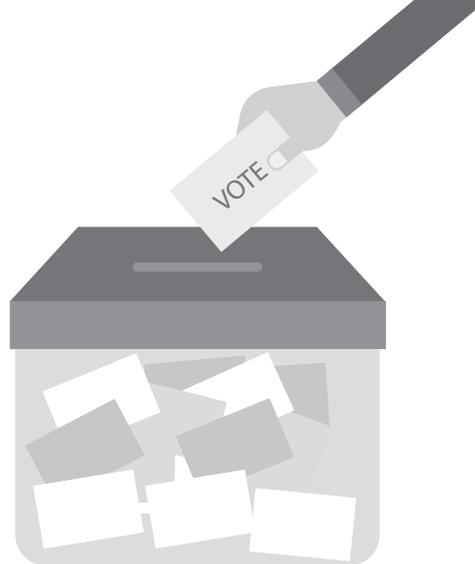
Le 15 septembre dernier, la fête de la rentrée organisée par l'ancienne équipe du CIE sur les hauteurs d'Ayn, a été un beau moment de rencontres et de détente.



Un nouveau conseil a été élu, composé de 11 membres issus de 3 niveaux de classe (du CE2 au CM2).

Le programme, ambitieux, manifeste à n'en pas douter le dynamisme et l'engagement de cette nouvelle équipe :

- **Décembre :**
Sécurité routière autour de l'école de Dullin, sens de circulation et parking ; collecte de vêtements et de jouets.
- **Janvier 2019 :**
vœux à la population à Ayn et à Dullin
- **Février :**
bataille de boules de neige
- **Mars :**
Fête des nouveaux élus
- **Avril :**
Journée propre le jour de la fête du jardin
- **Mai :**
Discours fête des mères et des parents à Ayn et à Dullin
- **Septembre 2019 :**
Fête de la rentrée



Elections européennes

La prochaine échéance électorale est prévue le dimanche 26 mai 2019 pour le renouvellement du Parlement européen. La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les règles de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE. Cette réforme est conduite par le Ministère de l'Intérieur.

Elle est entrée en vigueur le 1er janvier 2019.

Cette réforme :

- Facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin.
- Fiabilise les listes électorales en garantissant l'unicité de l'inscription et la sincérité des listes électorales. Mise en place d'un système de gestion des listes électorales unique dans le cadre d'un dispositif national sécurisé.
- Modernise la démarche d'inscription en développant l'inscription en ligne et par la gestion dématérialisée de bout en bout et en continu entre les acteurs institutionnels.

Pour voter, l'inscription est obligatoire sur la liste électorale du lieu de domicile ou de résidence. Cette inscription permet de recevoir sa carte d'électeur et de connaître l'adresse de son bureau de vote.

À compter du 2 janvier 2020, les demandes d'inscription sur la liste électorale pourront être déposées au plus tard le 6ème vendredi précédant un scrutin.

À titre transitoire, entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020, les demandes d'inscription seront déposées au plus tard le dernier jour du 2ème mois précédant le scrutin, soit :

- Le dimanche 30 mars 2019 23h59 par internet.
- Le samedi 30 mars 2019 en mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public.

Sont concernées les personnes de nationalité française ou ressortissants européens étant nouvellement installées sur DULLIN ou ayant atteint l'âge de 18 ans au plus tard le 29 février 2019, ainsi que toutes celles non inscrites sur la liste électorale.

Les pièces justificatives nécessaires à l'inscription sont :

- Un document établissant votre identité et votre qualité de français (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité).
- Un document prouvant votre attache avec la commune (quittance de loyer, de téléphone, d'électricité...).

Les ressortissants européens autres que les Français peuvent, sur leur demande et après avoir apporté la preuve de leur capacité à y figurer, être inscrits sur la liste électorale complémentaire établie soit en vue des élections européennes, soit en vue des élections municipales.

Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect

Le goût de l'AUTRE

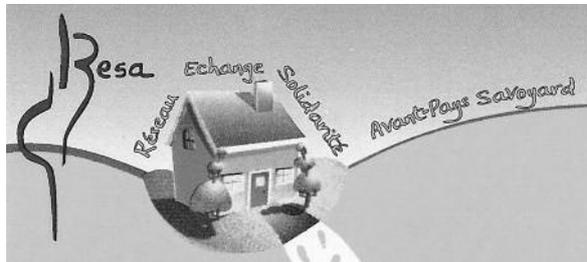
RESA (Réseau Echange Solidarité en Avant Pays Savoyard) c'est un réseau de bénévoles qui se rend au domicile des personnes âgées qui le souhaitent pour partager un moment avec elles.

C'est aussi une histoire de solidarité avec les aidants qui accompagnent leurs proches en perte d'autonomie le temps d'une pause ou d'un peu de répit.

C'est enfin un groupe de bénévoles qui se forment et se soutiennent pour apprivoiser cette dernière étape de la vie qu'est la vieillesse. Cette année 2018, une dizaine de personnes ont rejoint notre équipe en participant à 3 jours de formation en Octobre.

Créée en 2006, l'association intervient à la demande dans tout l'Avant Pays Savoyard et se propose d'organiser en Octobre 2019 un forum sur le thème « Avancer avec l'âge ».

Il sera consacré à tout ce qui a trait à la vieillesse avec tous les partenaires concernés.



RESA en chiffres en 2018

- 34 personnes visitées en 2018
- 39 Bénévoles formés
- 70 Adhérents

N'hésitez pas à nous contacter ou visiter notre site pour plus de renseignements ou encore venir nous rejoindre.

CONTACT :

Association RESA

Maison de la Vie locale
Place de la Résistance
73520 LA BRIDOIRE

Mail : asso.resa@gmail.com

Tél. : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12

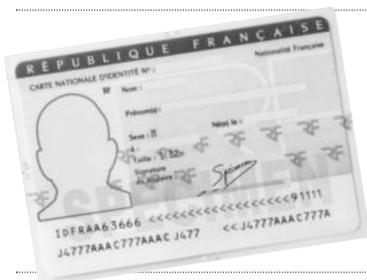
Site : www.asso-resa73.com



Dans le cadre du débat national, ouverture d'un CAHIER DE DOLÉANCES en mairie à compter du 20/01/2019

Numérotation des rues

Pensez à installer vos plaques de numérotation sur vos boîtes aux lettres et/ou proche de la porte. Les tolérances annoncées par la poste arrivent prochainement à terme...
Faute de numérotation, les facteurs devront mettre en place le retour de courrier.



Passeports et Cartes d'Identité

A présent, la prise de RDV passeport - CNI directement via le site internet de la mairie de Pont-de-beauvoisin (www.lepontdebeauvoisin.fr) est possible. Tout le monde peut trouver la liste des pièces à fournir ainsi que le lien pour accéder à la pré-demande en ligne.

Devenez Sauveteur Aquatique

Les Sapeurs-Pompiers de la Savoie organisent un stage BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique) en prévision de leurs recrutements estivaux.

Les sélections ouvertes à tous et à toutes auront lieu **samedi 23 mars 2019** à la piscine de buisson rond (Chambéry).

Le stage regroupant PSE 1, PSE 2 et BNSSA se déroulera les **6 et 7 avril** puis du **13 au 22 avril 2019**. Examen le **jeudi 25 avril 2019**.

La formation est intégralement prise en charge par le SDIS 73 pour un candidat en cas de réussite et d'engagement pour la saison complète 2019 avec les Sapeurs-Pompiers.



Devenez Sauveteur Aquatique
Les Sapeurs-Pompiers de la Savoie organisent une
Formation PSE1/PSE2/BNSSA
Premiers secours en équipe niveau 1 et 2 / Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Pendant les VACANCES DE PRINTEMPS

Informations et inscriptions : sauvetageaquatique@sdis73.fr
ou sur www.sdis73.fr

Informations / inscriptions :

sauvetageaquatique@sdis73.fr

ou

Facebook : [Sauvetageaquatiquesdis73](https://www.facebook.com/Sauvetageaquatiquesdis73)

SAUVETEUR AQUATIQUE



**Service BNSSA et surveillance des plages,
Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Savoie**

Mail : sauvetageaquatique@sdis73.fr

Tél : 04.79.60.74.29

Côté pratique

Services d'urgence

- > Samu : 15
- > Pompiers : 18
- > Gendarmerie : 17
- > Centre anti-poison : 01 72 11 69 11

Médecins

NOVALAISE :
Dr Aymoz -Dr Lagoutte : 04 79 28 79 85
Dr Dufaitre : 04 79 28 72 80

St ALBAN de MONTBEL :
Dr Lefébure : 04 79 36 06 71
Dr Chavet : 04 79 70 84 22
Dr Palis : 04 79 36 06 71

Cabinet d'infirmières

Novalaise : 04 79 28 72 71
La Bridoire : 04 76 31 21 13
St Alban : 06 70 62 20 93

Vétérinaire

NOVALAISE
J.H. Le Dall : 04 79 28 76 50

Pharmacies

Novalaise : 04 79 28 70 26
La Bridoire : 04 76 31 12 05

Centre Polyvalent d'Actions Sociales

St Genix/Guiers : 04 76 31 51 95

Taxis

Alisée transport : 06 11 45 84 73
Alt Charly Taxi : 04 79 36 03 44
Brunier-Collet : 04 79 28 75 52

Coopérative Ayn-Dullin

Horaires annuels :
> Mardi au samedi : 8h30-12h
> Vendredi et samedi après-midi 15h-18h30
> Dimanche : 8h30-12h
Les horaires sont modifiés pendant les périodes de fêtes, les jours fériés et en juillet/Août.
Tel : 04 79 28 73 63

Déchetterie

NOVALAISE
> Lundi après midi : 13h30-18h
> Mercredi matin : 8h30-12h du 1/03 au 31/10
> Vendredi après midi : 13h30-18h
> Samedi 8h30-12h/13h30-18h
La déchetterie est fermée les jours fériés
Les déchets de tonte ne sont pas acceptés.
Tel : 04 79 26 08 30

ADMR

bureau route du lac à Novalaise
04 79 28 78 82

Communauté de Communes (CCLA)

04 79 28 78 64 - www.ccla.fr
Maison du Lac Cusina
73470 Novalaise
ccla@ccla.fr

Consultation architecturale

04 79 28 70 38
Uniquement sur rendez-vous à la CCLA - le 2^e lundi de chaque mois

Syndicat des Eaux du Thiers

ST ALBAN DE MONTBEL
04 79 36 02 18
ou 06 83 40 74 43

Point relais CAF

LA BRIDOIRE - Association AVIE
mardis 17h-19h
et jeudis 14h-16h
NOVALAISE - Association AEL
mardis 15h-18h
et jeudis 9h-12h
sur rendez-vous préalable pris
au 04 79 28 57 39

Office de tourisme

04 79 36 00 02
www.lac-aiguebelette.com

Allo service public

tél. 39 39
La première réponse à vos questions administratives

Mission locale

tél. 04 79 28 57 39
à l'AEL, mardi de 14h à 17h

Mairie de Dullin

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :
lundi, mercredi > de 14 h à 18 h
et vendredi > de 14 h à 17 h
Permanence du Maire et/ou des adjoints sur rendez-vous



Tél. : 09 67 00 41 05

Fax : 04 79 36 01 88

E-mail : contact@dullin.fr

www.dullin.fr

retour
sur 2018
avec



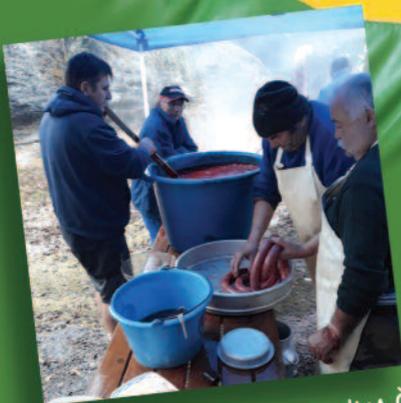
les petits monstres
d'halloween
dans les rues
du village!



la Fête du village le 5 août



La soirée déguisée du 3 février



Boudins à la chaudière en octobre





L'automne à l'école...



Crédit photos : © Caroline Moureaux, © Vincent Gary, © J.Pierre Dupraz, © J. Baptiste Truffaut, © info-pla.fr